



Communiqué de presse

A Iloni, le 24 février 2016

Les élus de Mayotte se jettent à l'eau

La semaine dernière, les élus du territoire ont dédié deux journées au Parc naturel marin de Mayotte. En effet, le Parc invitait les élus pour une rencontre dans l'intention de favoriser les échanges sur les enjeux du milieu marin avant d'en découvrir la réalité sur le terrain.



© Fanny Cautain/Agence des aires marines protégées

A l'invitation de la présidente du Parc, Bichara Bouhari Payet, les élus se sont mobilisés pour s'informer et débattre des enjeux de préservation et de développement durable de l'environnement marin. La rencontre s'est déroulée en deux temps :

- un temps de dialogue organisé sous forme de réunion institutionnelle à l'université de Dembéni vendredi 19 février,
- une journée de prise de contact avec le terrain en embarquant pour une sortie de découverte du milieu marin dimanche 21 février.

Les élus se tournent vers la mer

Une quinzaine d'élus a honoré l'invitation du Parc naturel marin en venant, pour la plupart, sur les deux temps de la rencontre. Les communes de Bandréle, Mamoudzou, Koungou, Dembéni,



Mtsangamouji, Ouangani, Sada et Tsingoni étaient représentées par leurs maires et adjoints au maire. Etaient également présents le sénateur Thani MOHAMED SOILIHI et les conseillères départementales, Moinécha SOULAIMANA et Insya DAOUDOU des cantons de Ouangani et Sada.

Vendredi matin, la rencontre entre le Parc et les élus de Mayotte s'est tenue à l'Université de Dembéni. Les vice-présidents du Parc, Régis Masséaux, Jack Passe et Michel Charpentier étaient également présents, représentant dans les débats, les usagers professionnels et de loisir ainsi que les associations de protection de l'environnement.

Après une présentation du Parc, de ses actions et des enjeux du milieu marin, le dialogue s'est engagé autour de nombreux sujets comme la responsabilité des maires sur le littoral de leur commune, la préservation de la ressource de pêche, la collecte des déchets ou encore la valorisation des pratiques traditionnelles.

Dimanche, les élus étaient invités par le Parc à aller en mer sur les bateaux d'opérateurs afin d'améliorer leur connaissance du milieu marin, de sa biodiversité et de ses enjeux écologiques, sociaux et économiques. Entre les temps d'observation et de sensibilisation, les questions et réflexions ont été abondantes. Les élus ont longuement débattu et échangé avec les agents du Parc et entre eux sur des sujets très variés : la présence massive des déchets terrestres sur l'eau, la responsabilité de la gestion des déchets et les enjeux du traitement des eaux usées, les impacts des pratiques d'aménagement et d'agriculture à terre sur les phénomènes d'érosion et leurs répercussions sur les milieux naturels marins, le braconnage des tortues marines et dans les réserves de pêche, la richesse économique que représente un espace si exceptionnel pour le tourisme, la nécessité de faire découvrir le milieu marin et sous-marin aux Mahorais avant tout, etc.

Les élus donnent l'exemple

© F.Cautain/AAMP



La journée en mer était destinée à mettre les élus en contact avec le milieu marin. Sachant qu'ils n'ont guère l'occasion de le faire dans leur vie quotidienne, le Parc et les opérateurs les ont fortement incité à voir ce qu'il se passe sous l'eau. Le bateau à fond de verre leur a permis de le faire sans se mouiller, mais ils ont été nombreux à vouloir aller plus loin en se jettant à l'eau au sens propre du terme, pour découvrir une pratique méconnue pour eux : la randonnée subaquatique. Equipés de masques et de tuba, ils ont sillonné pendant près d'une heure le tombant de la passe en S pour en observer l'exceptionnelle biodiversité.

A la pause de midi sur la plage Angalatsara à Saziley, le repas a été suivi du ramassage des déchets. Les élus ont participé activement à ce geste citoyen faisant le tour du site et de la plage pour prélever les détritus divers. Les déchets ont ensuite été ramenés à Mamoudzou et déposés dans les bacs de collecte de déchets de la ville.



© F.Cautain/AAMP

Sur le chemin du retour, ce sont les élus qui ont repéré un groupe de grands dauphins avant même les pilotes ou les agents du Parc pourtant aguerris à cet exercice. Equipés de leur plaquette d'identification TsiÔno (réseau de science participative animé par le Parc) et de la charte d'approche

respectueuse des mammifères marins, ils ont posé un grand nombre de questions leur permettant d'améliorer leur connaissance des cétacés.

Une rencontre pour le développement durable de Mayotte

Les élus de Mayotte sont des acteurs dont la contribution est essentielle pour l'atteinte des objectifs du plan de gestion du Parc naturel marin de Mayotte. Ils sont au cœur des enjeux de développement durable de l'île notamment du fait de leurs prérogatives sur le traitement à terre des menaces potentielles pour la mer. Ils jouent également le rôle d'intermédiaire, à la fois ambassadeurs et représentants, des citoyens de leurs communes ou collectivités.

Sous cet éclairage, ces journées de rencontre entre le Parc et les élus sont incontournables. Cette année, la rencontre fut de grande qualité dans les réflexions et les échanges, ainsi que dans l'apprehension concrète du milieu.

Le Parc remercie les élus présents cette année et renouvellera l'invitation l'année prochaine, en espérant les voir chaque année plus nombreux, curieux de leur environnement marin et investis dans sa préservation.



© Fanny Cautain, Julie Molinier/Agence des aires marines protégées